

TRANSITIONS À LA VIE ADULTE ET ÉGALITÉ DES CHANCES : ANALYSE DES PARCOURS SCOLAIRES DES JEUNES EX-PLACÉ-ES



FAITS SAILLANTS

56.8 % des jeunes ex placés-es n'ont NI DIPLÔME, NI QUALIFICATION à l'âge de 21 ANS.

56.8%

DIPLÔME

39.1 % des jeunes ex placés-es QUITTENT L'ÉCOLE dans l'année qui suit l'atteinte de leur majorité.

Ces jeunes quittent l'école au secondaire et tentent des retours sporadiques à la formation générale pour adultes, mais ne terminent aucune formation.

ÉCOLE

39.1%

Les jeunes de l'EDJeP sont 6 fois moins diplômés au collégial et 25 fois moins de l'université que les jeunes du même âge dans la population générale.

La réalisation d'un diplôme en formation professionnelle (DEP) constitue un important vecteur de stabilité (résidentielle, santé, etc.) pour les jeunes ex placés-es.

AVANT 23 ANS

JEUNES EX PLACÉS-ES

22.8%

DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES

POPULATION GÉNÉRALE

85.7%



CHAIRE-RÉSEAU DE RECHERCHE
SUR LA JEUNESSE DU QUÉBEC





LA SCOLARISATION COMBINÉE AUX AUTRES RÉALITÉS



STABILITÉ RÉSIDENTIELLE ET ITINÉRANCE

24.9 % des jeunes ex placés-es non diplômés vivent au moins un épisode d'itinérance avant l'âge de 19 ans, un pourcentage qui augmente à 35.0% deux ans plus tard.

**JEUNES EX-PLACÉ·ES
NON DIPLÔMÉ·ES**

**ITINÉRANCE
AVANT 19 ANS**

24.9%

**DEGRÉ DE
SCOLARISATION ÉLEVÉ
=
MOINS D'INSTABILITÉ
RÉSIDENTIELLE**

35%

2 ANS PLUS TARD

Les jeunes ex-placés-es qui obtiennent un DEP sont  plus stables. 

69.3 % avant 19 ans et 79.4 % avant 21 ans



LA SCOLARISATION COMBINÉE AUX AUTRES RÉALITÉS



L'EFFET DES PLACEMENTS EN PROTECTION DE LA JEUNESSE

**+ UN·E JEUNE A ÉTÉ PLACÉ·E TARD
+ SON DEGRÉ DE SCOLARISATION SERA FAIBLE**

Le nombre de placements différents
au cours de la jeunesse influence le
niveau de scolarité.

**SANS DIPLÔME – 3.7 PLACEMENTS
DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES – 1.4 PLACEMENT**

La **moyenne d'âge** au
premier placement pour
les **jeunes sans diplôme**
est de **9.4 ans**.

RECOURS À DES SERVICES DE SANTÉ

Les ex-placé·es non diplômé·es utilisent significativement
plus de services de santé



QUE

2 FOIS PLUS AUPRÈS D'UN·E PSYCHIATRE

Les ex-placé·es ayant un DES

**2 FOIS PLUS AUPRÈS DE DIFFÉRENT·ES SPÉCIALISTES
(TRAVAILLEURS·EUSES SOCIAUX·LES, PSYCHOLOGUES, ETC.)**

QUE

Les ex-placé·es ayant un DEC

TRANSITIONS À LA VIE ADULTE ET ÉGALITÉ DES CHANCES : ANALYSE DES PARCOURS SCOLAIRES DES JEUNES EX-PLACÉ-ES



3 PROFILS QUI FONT ÉCOLE



LES 3 PROFILS MAJORITAIRES CHEZ LES EX-PLACÉ-ES

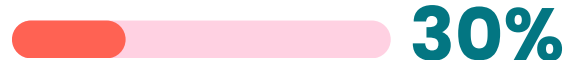


PROFIL SANS DIPLOMATION



Décrochent au secondaire – Ne terminent aucune formation – Demeurent sans diplôme

PROFIL DIPLÔMÉ QUALIFIÉ



Diplômé·es à différents niveaux (DES ou DEP) – Potentiel d'études universitaires – Toujours aux études à 23 ans

PROFIL D'ADAPTATION SCOLAIRE



Complètent un certificat de formation préparatoire au travail (CFPT) ou en milieu de stage (CFMS) – Retard scolaire important, souvent depuis le primaire – Infime possibilité de faire des études post secondaires avant l'âge de 21 ans

À 21 ANS

ÉTUDES + EMPLOI = 5.3 FOIS PLUS DE CHANCES D'ÊTRE DANS LE PROFIL 2

LE OU LA JEUNE EX-PLACÉ-E N'AYANT PAS REDOUBLÉ A
7.3 FOIS PLUS DE CHANCES D'ÊTRE DANS LE PROFIL 2

REDOUBLEMENTS MULTIPLES = PROFIL 1 & PROFIL 3

L'Étude sur le devenir des jeunes placés – EDJeP depuis 2017

L'objectif de l'EDJeP consiste à combler un manque de connaissances sur la préparation à la vie autonome des jeunes placés en protection de la jeunesse et la période qui suit le placement, période ayant fait l'objet de très peu d'attention au Québec.

RÉFÉRENCES

Martin Goyette, Josiane Picard et Tonino Esposito (2025). Transitions à la vie adulte et égalité des chances : analyse des parcours scolaires des jeunes ex-placés, Chaire de recherche sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables. Octobre 2025.